

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Arrêté du 11 février 2021 modifiant l'arrêté du 23 juillet 2020 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture d'un examen professionnel d'avancement au grade de technicien d'art de classe supérieure du ministère de la culture**

NOR : MICB2105496A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 11 février 2021, l'arrêté du 23 juillet 2020 autorisant, au titre de l'année 2021, l'ouverture d'un examen professionnel d'avancement au grade de technicien d'art de classe supérieure du ministère de la culture est modifié comme suit :

« L'épreuve écrite d'admission se déroulera le 24 juin 2021 en région parisienne et en outre-mer. »

*(Le reste sans changement.)*